



LA LUTTE CONTINUE

"L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux mêmes"
(K. MARX)

Supplément à ROUGE n° III, hebdomadaire de la LIGUE COMMUNISTE ; imp. spéc.
de l'éditeur ; directeur de publication Ch. Michaloux .

TOUS AVEC CEUX DU MANS !

Depuis un mois , les débrayages se multipliaient au Mans , au bâtiment FF ; la revendication des travailleurs est passage au la classe 7 .

La direction , décidée à prouver qu'elle ne céderait pas, refusait toute discussion. Le 28 , excédés , les travailleurs ont manifesté très violemment leur colère devant les bureaux de la direction.

Le 29 , à 9 h 45 et 15 h . , eurent lieu des débrayages de toute l'usine ; l'après midi, ceux du FF , accompagnés de travailleurs de plus en plus nombreux , manifestèrent dans tous les ateliers .

Après un nouveau refus de la direction , L'USINE EST OCCUPEE !

TRAVAILLEURS DE CLEON !

Nos camarades du Mans montrent la voie !

La lutte contre les cotations de postes est celle de tous les ouvriers de la Régie ! Leur action est exemplaire : c'est seulement en contraignant la direction à céder par la grève avec occupation , qu'ils peuvent obtenir satisfaction !

Mais pour remporter la victoire , la solidarité ACTIVE de tous les travailleurs de la Régie est nécessaire !

Nous devons , notamment , nous tenir prêts à riposter à toute attaque de la direction contre nos camarades !

- CONTRE LES COTATIONS DE POSTES !
- POUR LA VICTOIRE DE NOS CAMARADES DU MANS !

SOLIDARITE !

PAS UNE VOIX aux SYNDICATS JAUNES et de COLLABORATION de CLASSE

Fin mai, nous voterons pour élire les délégués du personnel.

Nous rejeterons les syndicats patronaux, instruments de division des travailleurs.

Nos délégués ne seront pas ceux qui font chez les ouvriers la politique du patronat et lui servent de flics, de nouchards et d'hommes de main !

NON AU SAR-CFT !

Quels moyens emploie ce soit-disant "syndicat" pour faire aboutir nos revendications ?

En tentant de briser la grève des affuteurs de Cléon, en organisant le déménagement des machines de l'affutage ?

En ne sortant depuis la rentrée qu'un tract, rempli de calomnies anti-communistes et anti-cégétistes ?

En licenciant, comme à Citroën, 40 employés du service des cantines ?

En agressant, comme à Simca, les militants des syndicats ouvriers ou les militants révolutionnaires venus distribuer leurs tracts ?

NON A FO, A LA CGC ET A LA CFTC !

Que penser de syndicats qui applaudissent des 2 mains tel ou tel aspect de la politique du gouvernement et du patronat, comme la participation, l'actionnariat ou les contrats dits de "progrès" ?

Nous avons à rejeter toutes ces tentatives d'intégration des travailleurs, et ceux qui les soutiennent !

Nous avons à rejeter ces "syndicats", comme le SAR ou FO, qui pensent que les travailleurs sont à "vendre" pour une action !

ON NE PEUT PAS A LA FOIS SERVIR LES EXPLOITEURS ET REPRESENTER LES EXPLOITES !

TOUTES NOS VOIX IRONT AUX MILITANTS DES SYNDICATS CGT ET CFDT !

Les syndicats ouvriers CGT et CFDT sont nos organisations ; ils sont le fruit de nos luttes ; ils sont la conquête de la classe ouvrière !

Les perpétuelles attaques du patronat sont la preuve qu'il ne peut pas y avoir de collaboration entre les exploités et les exploités.

Plus que jamais nos syndicats CGT et CFDT doivent être les instruments de lutte que nous nous sommes donnés face à la bourgeoisie !

C'EST POURQUOI NOS DÉLÉGUÉS
SERONT DES MILITANTS DES
SYNDICATS CGT et CFDT.

EXIGEONS la REINTEGRATION de M^{me} PASQUIER !

Le 23 mars, la déléguée CFDT du personnel titulaire, Mme PASQUIER, était mise à pied par le Comité d'Etablissement où la CGT de tendance PCF est majoritaire ; une demande de licenciement était engagée auprès de l'inspecteur du travail.

Le prétexte avancé : détournement de recettes à son profit !!!

Mme PASQUIER demande à ce qu'une plainte pour vol soit portée contre elle ; comme par hasard, le secrétaire du CE refuse !

Le 9 avril, après une enquête minutieuse, l'inspecteur du travail REFUSE LA DEMANDE DE LICENCIEMENT, les preuves apportées lui semblant très "minces" !

Mme Pasquier est donc retournée à son travail dès le lundi ; le gérant l'a renvoyée chez elle, préférant lui payer son salaire à ne rien faire, plutôt que de la voir au restaurant !!!

Pour ceux qui doutaient encore des véritables raisons du licenciement, voilà qui est maintenant très clair !

En plus le PCF et ses acolytes introduisent auprès du tribunal une demande de jugement pour résolution judiciaire de contrat de travail !

Voilà où mène en système capitaliste la soit-disante gestion ouvrière, comme le préconise le PCF dans la perspective de sa fameuse "démocratie avancée" ; en se chargeant des difficultés que le patronat ne veut pas assumer, le PCF se comporte en véritable patron de combat !

Et tous les moyens lui sont bons pour se débarrasser des militants syndicalistes "gênants" !

C'EST LE DROIT SYNDICAL QUI EST REMIS EN CAUSE

De telles méthodes (qui discréditent la CGT) vont tout à fait dans l'intérêt du patronat qui cherche aujourd'hui à porter atteinte au droit syndical, au moment même d'ailleurs, où la CGT et la CFDT engagent la lutte contre la répression anti-syndicale !

Séguy n'a-t-il pas rappelé le 2 mars que la défense des libertés syndicales était un des 5 points d'unité d'action CGT-CFDT de décembre 70 ?

A moins que le PCF ne fasse des exceptions pour les militants syndicalistes qui ne sont pas d'accord avec lui !

Déjà de nombreuses réactions, notamment de la CFDT havraise qui a engagé une campagne sur la région havraise, se sont manifestées.

Comme l'ont demandé les UL CFDT du Havre et section CFDT de Renault-Sandouville, les travailleurs de la Régie doivent envoyer des lettres de protestation et des pétitions au CE, exprimant leur indignation devant de telles méthodes et exigeant LA REINTEGRATION DE Mme PASQUIER !

L'ARRET DU PROCES EN COURS !